



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

* *

*

Séance du 20 Février 2014

INVESTISSEMENTS

12 - INSERTION SOCIALE

12.4 - TRAM GARONNE - Bilan des actions d'insertion sociale dans les marchés de travaux

L'an deux mille quatorze, le vingt février, à la Communauté Urbaine de Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre COHEN, Président du Syndicat Mixte.

COMMUNAUTE URBAINE DE TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MMES COURADE, DURRIEU, MAUREL, MM. CARREIRAS, COHEN, GODEC, GOIRAND, KELLER, MARQUIE, RAYNAL, SEMPE.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MM. ANDRE, BRIANÇON, SICARD.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents :

MM. INTRAND, LAVIGNE.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

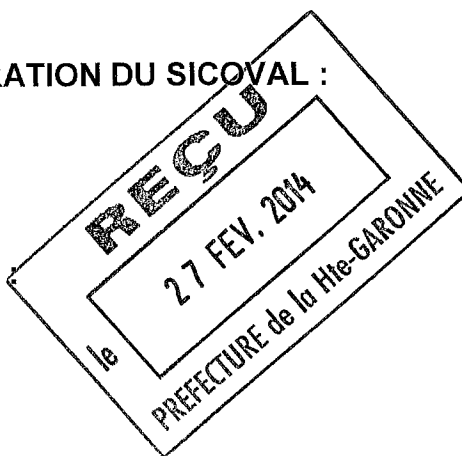
Etaient présents :

MM. BACOU, EMERAS.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MME ROUCHON, M. SUAUD.



Exposé de Monsieur le Président :

1° Préambule

Le marché G 2011 9089 M relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre et le suivi des clauses sociales a été attribué à l'association LE CLUB REGIONAL DES ENTREPRISES POUR L'INSERTION (LE CREPI) par le Comité Syndical du SMTC par une délibération D 2011.03.28.5.2 du 28 mars 2011, pour un montant maximum de 300 000,00 € HT.

L'assistant à Maîtrise d'Ouvrage sur cette opération est le CREPI, qui est chargé d'assurer le suivi de la réalisation des heures d'insertion sociale sur l'ensemble des marchés ci-après présentés.

La ligne Garonne est la première opération sur laquelle des clauses d'insertion sociale ont été mise en œuvre, dont le bilan est le suivant :

2- Bilan de l'opération

Sur l'ensemble de cette opération, 52 019 heures d'insertion sociale étaient prévues. Au 31 janvier 2014, **59 133 heures** sont comptabilisées.

Le CREPI a également souhaité réaliser lui-même des heures d'insertion sociale au titre de son marché (546 heures et 5 contrats pérennes).

Ainsi, 59 679 heures ont été réalisées au 31 janvier 2013.

18 marchés de travaux sont soumis à la clause d'insertion sociale, dont la synthèse est la suivante.

23 entreprises de travaux publics ont réalisées des heures dans le cadre de cette opération.

1 seule entreprise n'a pas réalisé les heures d'insertion sociale prévues au marché. Des pénalités devront être appliquées, à hauteur de 4715 € HT.

59 133 heures d'insertion sociale ont été réalisées pour 52 019 heures prévues, soit un taux de réalisation de 113%.

134 contrats au total ont été conclus, pour 59 133 heures réalisées, soit en moyenne 441 heures par contrat.

104 personnes ont pu bénéficier d'un retour vers l'emploi grâce à ce dispositif.

35,8 % des contrats signés étaient des contrats pérennes (d'une durée de plus de 6 mois).

Plus de 70% des contrats conclus étaient des contrats en intérim, dont 47% en intérim d'insertion. Seulement 14% des contrats étaient en alternance.

Environ deux tiers des bénéficiaires étaient soit des jeunes de moins de 26 ans sans qualification, soit des chômeurs de longue durée.

Enfin, plus de 11% des bénéficiaires, à ce jour et selon les informations communiquées par les entreprises à ce stade, sont toujours en poste (CDI ou CDIC).

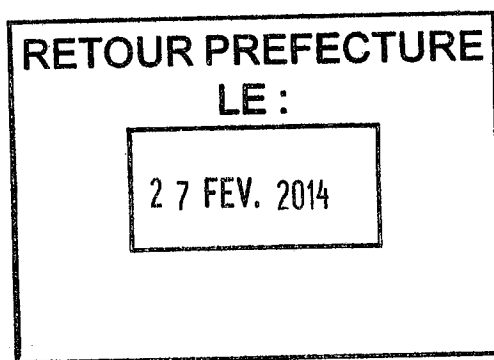
Le bilan détaillé de l'action d'insertion sociale dans les marchés de travaux sur cette opération est annexé à la présente délibération.

* *
*

- Le Comité Syndical :
- Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
- Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants,

ARTICLE 1 : PREND ACTE du bilan de l'action d'insertion sociale dans les marchés de travaux de l'opération Ligne Garonne

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.



Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and strokes, positioned above the name "Pierre COHEN".

Pierre COHEN